

Publié le 30 août 2011

IDF : La Saerp prépare les établissements du futur

Toiture végétalisée, panneaux solaires, éolienne, chaudière à bois, isolation extérieure renforcée ou encore récupération de l'eau de pluie et chantier vert : la Saerp multiplie les initiatives pour la construction d'établissements scolaires innovants, pratiques et agréables à vivre, respectueux de l'environnement et économes en énergie comme en eau.



Sous l'impulsion de la [Saerp](#), les établissements scolaires ont pris une note futuriste en Ile-de-France. Outil clé du Conseil régional d'Ile de France pour la réalisation de projets d'équipements publics, la Spla (depuis 2008) s'est spécialisée dans la rénovation, la restructuration, l'extension et la construction de lycées, de bâtiments de l'enseignement supérieur, leur apportant la dimension innovante de développement durable souhaitée par la collectivité. « Cette problématique intégrée depuis les années 2000 est montée en puissance, allant au-delà des réglementations actuelles et anticipant le Plan climat adopté par la Région en juin 2011 », commente Isabelle Bonnaud-Jouin, directrice générale de la Saerp.

Le lycée Émilie du Châtelet à Serris (Seine-et-Marne), établissement de plus de 14 000 m² qui accueille près de 900 élèves, est l'une des illustrations de cette politique. Les caractéristiques environnementales concernent ici aussi bien la gestion de l'énergie et de l'eau, que le confort acoustique, l'intégration paysagère, le chantier et le choix des matériaux et des équipements. L'objectif de consommation d'énergie est ainsi inférieur de 15 % aux exigences réglementaires grâce, notamment, « à une isolation extérieure performante, une ventilation double flux, des

protections solaires fixes ou mobiles et une installation de chauffage efficace ». A terme, une chaudière à bois devrait assurer 60 % des besoins en chauffage de l'établissement, complétés par une chaufferie gaz.

Une charte stricte

Parallèlement, des panneaux solaires thermiques préchauffent l'eau chaude sanitaire des logements. Parmi les autres originalités : des plafonds rayonnants dans les classes et un plancher chauffant ou rafraîchissant selon les saisons dans la salle à manger. « On travaille sur un projet d'installation d'éolienne de 150 kwatts, qui couvrirait 10 à 15 % des besoins en énergie du lycée », ajoute Sabine Linguanotto, responsable de pôle à la Saerp. Des innovations qui se retrouvent au niveau de la maîtrise de l'eau avec des appareils hydro-économes et l'utilisation des eaux pluviales collectées en toiture pour l'alimentation des WC et l'arrosage des espaces extérieurs.

« Comme dans tous nos projets, l'ensemble des entreprises ont dû respecter une charte stricte dans la phase de construction », poursuit Sabine Linguanotto. La charte « chantier vert » impose le tri et la valorisation des déchets avec un suivi par bordereau qui permet de vérifier le respect du cahier des charges, la gestion des nuisances ou encore l'optimisation de la propreté et de la sécurité. Des actions de communication sont également organisées avec les riverains et les acteurs concernés.

Par Marie-Anne RAMAZZINA